

Belgium-Charleroi: Construction work

OJ S 27/2023 07/02/2023

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Igretec

National registration number: 0201.741.786_22228

Postal address: boulevard Mayence, 1

Town: Charleroi

NUTS code: BE32B Arr. Charleroi

Postal code: 6000

Country: Belgium

E-mail: nathalie.cattalini@igretec.com

Internet address(es):

Main address: <http://www.igretec.com>

Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=471817>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=471817>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=Igretec-2022+031+CSC+59770+%282%29-F02>

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=50260>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Intercommunale

I.5. Main activity

Other activity: Développement économique, territorial et immobilier

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Marché de travaux ayant pour objet l'amélioration des performances énergétiques de l'école Alexandre Lepage à Roux, y compris la fourniture et pose de modules provisoires

Reference number: Igretec-2022 031 CSC 59770 (2)-F02_0

II.1.2. Main CPV code

45000000 Construction work

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Marché de travaux en 3 lots ayant pour objet l'amélioration des performances énergétiques de l'école Alexandre Lepage à Roux, y compris la fourniture et pose de modules provisoires.

Le lot 1 : concerne notamment les modules provisoires et travaux (architecture), les abords et toutes les techniques exceptés la biomasse (lot 2) et l'intrusion (lot 3). il concerne également la mission de pilotage des lots 2 (hors poste "63.23.1c Chaleur - production- Energie Thermique - consommation décennale" et "63.23.2b Chaleur - production- chaudières bois déchiqueté - maintenance de l'installation") et 3.

Le lot 2 : concerne la conception, et la réalisation d'une installation de chauffage au bois (plaquettes). L'adjudicataire du lot 2 assurera l'exploitation (fourniture en combustible pour une durée de 10 ans, suivi et maintenance globale afin de satisfaire les besoins en chaleur également pour une durée de 10 ans), afin d'assurer le bon fonctionnement des équipements et, en tout état de cause, la production de chaleur.

Le lot 3 : concerne tout le système de détection intrusion

II.1.5. Estimated total value**II.1.6. Information about lots**

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

II.2. Description**II.2.1. Title**

Partie architecture et TS hors biomasse et intrusion

Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

45000000 Construction work

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE32B Arr. Charleroi

Main site or place of performance: Rue Alexandre Lepage, 44 - 6044 Roux

II.2.4. Description of the procurement

Marché de travaux en 3 lots ayant pour objet l'amélioration des performances énergétiques de l'école Alexandre Lepage à Roux, y compris la fourniture et pose de modules provisoires.

Le contenu du marché et son contexte général d'exécution sont développés dans la partie technique du présent cahier des charges

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Price

II.2.6. Estimated value**II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Duration in days: 733

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Une ou plusieurs options exigées sont prévues dans le présent marché dont le pouvoir adjudicateur a décrit l'objet, la nature et la portée dans la partie technique du présent cahier spécial des charges.

Dans ce cas, les soumissionnaires doivent présenter une offre à la fois pour le projet de base et pour chaque option sous peine d'irrégularité substantielle de leur offre.

Les options sont présentées dans une partie séparée de l'offre.

Il est rappelé aux soumissionnaires que le pouvoir adjudicateur n'est jamais obligé de lever une option, ni lors de la conclusion, ni pendant l'exécution du marché.

Les options libres sont interdites

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que le Présent Cahier Spécial des Charges contient des clauses anti-dumping social (assorties de pénalités spéciales importantes) mises au point dans le cadre du Comité de Développement Stratégique de la Région de Charleroi et du Sud-Hainaut. Elles sont surlignées en gris dans le C.S.CH.

En conséquence de quoi, les soumissionnaires sont fermement invités :

- à en tenir compte dans l'élaboration de leur offre, le Pouvoir Adjudicateur se donnant les moyens de vérifier la conformité du chantier à celles-ci et de sanctionner en cas d'infraction ;
- à compléter et joindre à l'offre la Déclaration sur l'honneur relative aux clauses anti-dumping social reprise en annexe du présent Cahier Spécial des Charges. L'absence de déclaration jointe à l'offre ou une déclaration jointe mais non complétée sera considérée comme révélant l'intention du non-respect des clauses contre le dumping social et, en conséquence, considérée comme une irrégularité substantielle.

II.2. Description

II.2.1. Title

Conception et réalisation d'une installation de chauffage au bois (plaquettes) maintenance et fourniture de chaleur durant 10 ans

Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

45000000 Construction work, 45331000 Heating, ventilation and air-conditioning installation work

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE32B Arr. Charleroi

Main site or place of performance: Rue Alexandre Lepage, 44 - 6044 Roux

II.2.4. Description of the procurement

Marché de travaux en 3 lots ayant pour objet l'amélioration des performances énergétiques de l'école Alexandre Lepage à Roux, y compris la fourniture et pose de modules provisoires. Le contenu du marché et son contexte général d'exécution sont développés dans la partie technique du présent cahier des charges

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Price

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in days: 733

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Une ou plusieurs options exigées sont prévues dans le présent marché dont le pouvoir adjudicateur a décrit l'objet, la nature et la portée dans la partie technique du présent cahier spécial des charges.

Dans ce cas, les soumissionnaires doivent présenter une offre à la fois pour le projet de base et pour chaque option sous peine d'irrégularité substantielle de leur offre.

Les options sont présentées dans une partie séparée de l'offre.

Il est rappelé aux soumissionnaires que le pouvoir adjudicateur n'est jamais obligé de lever une option, ni lors de la conclusion, ni pendant l'exécution du marché.

Les options libres sont interdites

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que le Présent Cahier Spécial des Charges contient des clauses anti-dumping social (assorties de pénalités spéciales importantes) mises au point dans le cadre du Comité de Développement Stratégique de la Région de Charleroi et du Sud-Hainaut. Elles sont surlignées en gris dans le C.S.CH.

En conséquence de quoi, les soumissionnaires sont fermement invités :

- à en tenir compte dans l'élaboration de leur offre, le Pouvoir Adjudicateur se donnant les moyens de vérifier la conformité du chantier à celles-ci et de sanctionner en cas d'infraction ;
- à compléter et joindre à l'offre la Déclaration sur l'honneur relative aux clauses anti-dumping social reprise en annexe du présent Cahier Spécial des Charges. L'absence de déclaration jointe à l'offre ou une déclaration jointe mais non complétée sera considérée comme révélant l'intention du non-respect des clauses contre le dumping social et, en conséquence, considérée comme une irrégularité substantielle.

L'adjudicataire du lot 2 assurera l'exploitation (fourniture en combustible pour une durée de 10 ans, suivi et maintenance globale afin de satisfaire les besoins en chaleur également pour une durée de 10 ans), afin d'assurer le bon fonctionnement des équipements et, en tout état de cause, la production de chaleur.

II.2. Description

II.2.1. Title

Système de détection intrusion
Lot No: 3

II.2.2. Additional CPV code(s)

45000000 Construction work, 45312000 Alarm system and antenna installation work

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE32B Arr. Charleroi
Main site or place of performance: Rue Alexandre Lepage, 44 - 6044 Roux

II.2.4. Description of the procurement

Marché de travaux en 3 lots ayant pour objet l'amélioration des performances énergétiques de l'école Alexandre Lepage à Roux, y compris la fourniture et pose de modules provisoires. Le contenu du marché et son contexte général d'exécution sont développés dans la partie technique du présent cahier des charges

II.2.5. Award criteria

Criteria below
Price

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in days: 733
This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

: Conformément à l'article 66 de l'A.R. du 18 avril 2017, le soumissionnaire doit présenter son aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Pourra être sélectionné le soumissionnaire qui produit :

Uniquement pour le lot 3 :

1) l'autorisation délivrée par le Ministre de l'Intérieur en conformité avec l'article 6 de la Loi du 2 octobre 2017 relative à

la sécurité privée et particulière ainsi que l'Arrêté Royal du 25 décembre 2017 relatif à l'autorisation et au renouvellement

d'autorisation des entreprises de systèmes d'alarme (article 2).

Le pouvoir adjudicateur attire l'attention du soumissionnaire sur le fait que, même s'il fait appel à un sous-traitant ou à une

autre entreprise de systèmes d'alarme qui détient cette autorisation pour exécuter les prestations exigées pour le lot 4, le

soumissionnaire lui-même devra être en possession de cette autorisation délivrée par le Ministre de l'Intérieur en conformité

avec l'article 6 de la Loi du 2 octobre 2017 relative à la sécurité privée et particulière ainsi que l'Arrêté Royal du 25 décembre

2017 relatif à l'autorisation et au renouvellement d'autorisation des entreprises de systèmes d'alarme (article 2).

Donc si le soumissionnaire souhaite travailler avec une autre entreprise pour les systèmes d'alarme, les deux entreprises doivent

disposer d'une autorisation en tant qu'entreprise de systèmes d'alarme.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

: Conformément à l'article 67 de l'A.R. du 18 avril 2017, le soumissionnaire doit présenter une capacité économique et financière adaptée au présent marché.

Pourra être sélectionné le soumissionnaire remplissant les critères de capacité financière et économique fixés ci-dessous qu'il

justifiera par les documents suivants :

Uniquement pour le lot 3 :

1) une déclaration concernant le chiffre d'affaires global pour les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du soumissionnaire.

Si pour une raison justifiée, le soumissionnaire n'est pas en mesure de fournir les références demandées, il est admis à prouver

sa capacité économique et financière par tout autre document. Dans ce cas, il appartient au pouvoir adjudicateur d'apprécier le caractère approprié ou non du document présenté.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Est considérée comme suffisant le niveau d'exigence suivant : un chiffre d'affaires d'au minimum 20.000 € HTVA au cours de chacun des trois derniers exercices disponibles

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Conformément à l'article 68 de l'A.R. du 18 avril 2017, le candidat soumissionnaire doit présenter une capacité technique et professionnelle suffisante et répondre à toutes les conditions légales et réglementaires d'exercice de sa profession.

Pourra être sélectionné le candidat ou le soumissionnaire remplissant les critères de capacité technique ou professionnelle fixés ci-dessous qu'il justifiera par les documents suivants :

1) une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années au maximum, assortie de certificats de bonne exécution et de résultats pour les travaux les plus importants (ainsi que le nom et les coordonnées d'une personne de référence). ;

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de collecter, auprès des clients concernés, des informations sur le mode d'exécution, la satisfaction du (des) client (s) concerné(s), le respect

du budget du projet de référence (en tenant compte des éventuels accords sur des parties de travaux supplémentaires ou supprimées) tout en conservant la qualité convenue et sur la collaboration entre le donneur d'ordre et le soumissionnaire.

2) Uniquement pour les lots 1 et 2 :

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels de l'entrepreneur pendant les trois dernières années. Par effectif, on entend le personnel employé par le soumissionnaire qu'il soit d'encadrement ou ouvrier.

3) Agréation

Minimum level(s) of standards possibly required:

1) Est considérée comme suffisant le niveau d'exigence suivant :

- Lot 1 – Travaux + pilotage des lots 2 et 3 :

- Exigence 1 : au minimum 1 projet comportant des travaux pour la fourniture et pose d'une isolation en panneaux de liège expansé (ICB) pour un montant minimal de 100.000€ HTVA (révision comprise) par projet assortis soit d'un certificat de bonne exécution et de résultats identifiant clairement le montant relatif à la fourniture et pose de cette isolation soit d'une attestation sur l'honneur dûment signée et reprenant clairement le montant des travaux ainsi que les coordonnées du représentant du Maître de l'Ouvrage ;

- Exigence 2 : au minimum 1 projet comportant des travaux pour la fourniture et pose d'un enduit à la chaux pour un montant minimal de 100.000€ HTVA (révision comprise) par projet assortis soit d'un certificat de bonne exécution et de résultats identifiant clairement le montant relatif à la fourniture et pose de cette isolation soit d'une attestation sur l'honneur dûment signée et reprenant clairement le montant des travaux ainsi que les coordonnées du représentant du Maître de l'Ouvrage ;

Remarque : un projet comportant des travaux pour la fourniture et pose d'un enduit à la chaux sur panneau de liège expansé sera considéré comme un projet répondant aux 2 exigences reprises ci-dessus

- Lot 2 - Biomasse :

- Exigence 1 : l'étude d'au moins 3 projets de chaufferie collective au bois avec au minimum un projet pour une puissance supérieure à 150 kW ;

- Exigence 2 : la réalisation, y compris la mise en service, d'au moins 3 projets de chaufferie collective au bois avec au minimum un projet pour une puissance supérieure à 150 kW ;

- Exigence 3 : la gestion d'au moins 3 contrats d'entretien/maintenance de chaufferie collective au bois avec au minimum un projet pour une puissance supérieure à 150 kW ;

Remarque : Le soumissionnaire transmettra les spécificités techniques du projet (par exemple : réseau de chaleur, groupe absorption, etc...) ;

Le cas échéant, une même référence peut bien entendu être fournie pour différents domaines.

- Lot 3 - Intrusion : pas d'application

2) Sera considéré comme suffisant le niveau d'exigence suivant : en moyenne sur les 3 dernières années, les soumissionnaires doivent disposer d'un ratio chiffres d'affaires annuel /effectif moyen annuel au maximum égal à 500.000 € par travailleur.

Documents à fournir :

Le soumissionnaire joint à son offre un document reprenant le chiffre d'affaires des trois dernières années et l'effectif moyen annuel correspondant

En cas de remise d'offre par un groupement de sociétés, ce ratio doit être atteint au moins par un membre du groupement.

3) Lot 1 Catégorie D Classe 8

Lot 2 Sous-catégorie D17 Classe 3

Lot 3 pas d'application

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

l'adjudicataire du lot 1 sera l'entrepreneur "pilote" qui aura à sa charge la coordination du chantier, le pilotage des autres lots, suivant une formule "cost+fee", sous réserve d'attribution des lots au même adjudicataire

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 31/03/2023 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 29/09/2023

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 31/03/2023 Local time: 10:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que le Présent Cahier Spécial des Charges contient des clauses anti-dumping social (assorties de pénalités spéciales importantes) mises au point dans le cadre du Comité de Développement Stratégique de la Région de Charleroi et du Sud-Hainaut. Elles sont surlignées en gris dans le C.S.CH.

En conséquence de quoi, les soumissionnaires sont fermement invités :

- à en tenir compte dans l'élaboration de leur offre, le Pouvoir Adjudicateur se donnant les moyens de vérifier la conformité du chantier à celles-ci et de sanctionner en cas d'infraction ;
- à compléter et joindre à l'offre la Déclaration sur l'honneur relative aux clauses anti-dumping social reprise en annexe du présent Cahier Spécial des Charges. L'absence de déclaration

jointe à l'offre ou une déclaration jointe mais non complétée sera considérée comme révélant l'intention du non-respect des clauses contre le dumping social et, en conséquence, considérée comme une irrégularité substantielle.

Ces clauses s'appliquent uniquement aux Lots 1 et 2.

La visite des lieux est obligatoire, il s'agit d'une exigence substantielle, au sens de l'article 76 §1er, 3° de l'AR du 18.04.2017 de telle sorte que son non-respect entraînera l'irrégularité substantielle de l'offre.

Elle se déroule : le vendredi 10 février 2023 à 14h ou le jeudi 16 février 2023 à 10h

Sur site, après rendez-vous pris auprès de Nicolas BALFROID – nicolas.balfroid@igretec.com
avec copie à sen@igretec.com

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: Rue de la Science, 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

Telephone: +32 22349611

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:
et 60 jours

VI.5. Date of dispatch of this notice

02/02/2023